



Direction Education /carteville@mairie-francheville69.fr
04-78-59-02-66 LD 04-72-16-35-85

INFORMATION POUR LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES Rentrée septembre 2017 Année scolaire 2017-2018

Procédure d'inscription

A partir du lundi 13 février 2017 et jusqu'au 31 mai 2017 pour inscrire votre ou (vos) enfant(s) à l'école pour la rentrée de Septembre 2017 :

PETITE SECTION 1ère année de maternelle et nouveaux arrivants sur la Commune (tous niveaux) :

1. Prendre RDV par téléphone auprès du standard de la Mairie au 04 78 59 02 66
 2. Vous devez vous munir **des originaux et de la copie** des documents suivants pour l'**inscription administrative** :
 - livret de famille
 - carnet de santé
 - justificatif de domicile (-3 mois)
 - attestation quotient familial CAF 2017 (sur caf.fr),
si QF CAF indisponible : le dernier avis d'imposition et l'attestation des prestations versées sur 2017 par la CAF (sur caf.fr)
 - N° sécurité Sociale
- en cas de séparation des parents : présenter les documents relatifs à la garde de l'enfant (jugement ou convention provisoire du JAF et en l'absence, un accord des deux parents pour inscrire l'enfant à Francheville)
- en cas d'enfant domicilié en dehors de Francheville ou de franchevillois à scolariser en dehors de Francheville, fournir une dérogation remplie et signée par la famille, le Directeur(trice) de l'école d'origine et de l'école du secteur demandé et par les communes concernées
- un certificat de radiation de l'école précédente si l'enfant change d'école ou était scolarisé hors de Francheville

Attention : seuls les enfants nés en 2014 sont inscrits en Petite Section de l'école maternelle

Après saisie de votre dossier d'inscription, un certificat d'inscription scolaire vous sera remis ou adressé par mail. Vous devrez l'apporter lors du rendez-vous avec le Directeur(trice) de l'établissement scolaire afin de procéder à l'**inscription pédagogique** qui clôturera définitivement l'inscription.

Les jours de décharge des Directeurs(trices) ne sont pas les mêmes en fonction de l'établissement. Pour prendre rendez-vous, vous trouverez au verso les coordonnées ainsi que le nom des responsables des établissements scolaires de Francheville.

RENTREE EN CP des enfants scolarisés en maternelle GS en 2016-2017 – SANS RENDEZ-VOUS

1. Dossier d'inscription scolaire adressé par mail aux familles et/ou à télécharger sur le site www.mairie-francheville69.fr ou à récupérer auprès de l'accueil de la Mairie
2. A retourner accompagné des documents de la liste ci-dessus au plus tard le 19 mai 2017 à carteville@mairie-francheville69.fr ou par courrier à la Direction Education

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez prendre RDV en Mairie.

Dérogations dans la Commune et Hors Commune

Les imprimés sont à votre disposition auprès de l'accueil et sur le site internet <http://mairie-francheville69.fr>

Pour tous renseignements, prendre contact avec le service scolaire de la mairie au 04 78 59 02 66
carteville@mairie-francheville69.fr

**Etablissements Scolaires Maternelles et Élémentaires
de Francheville**

→ **Ecole Maternelle du Châter : Madame MARTINEZ**

Allée de l'Aubier - 69340 Francheville
Téléphone : 04.78.59.28.75
Télécopie : 04.78.59.33.87

Permanence prise **RDV lundi de 9h à 11h et de 14h à 16h** (du 06/03/2017 au 30/06/2017)

→ **Ecole Maternelle Jacques Prévert : Madame AUPART**

Place Jacques Prévert 69340 Francheville
Tél/fax : 04.78.59.28.20

sur RDV ou le lundi sans RDV de 8h30 à 16h30 (du 06/03/2017 au 30/06/2017)

→ **Ecole Primaire de Bel Air : Monsieur WAILLE**

Maternelle et Élémentaire -
Place Loano - 69340 Francheville
Téléphone / Fax : 04.78.34.75.25

Permanence prise **RDV le lundi et mardi** (du 07/03/17 au 16/06/207)

→ **Ecole Élémentaire du Châter : Madame VANRELL**

Allée de l'Aubier - 69340 Francheville
Téléphone : 04.78.59.54.91
Télécopie : 04.78.59.50.20

sur RDV (du 03/04/2017 au 07/06/2017)

→ **Ecole Élémentaire du Bourg : Madame LEAUTIER MASSIRE**

Place Jacques Prévert - 69340 Francheville
Téléphone : 04.78.59.03.90
Télécopie : 04.78.59.17.56

Permanences prise **RDV le mercredi et jeudi matin, vendredi** (du 15/02/2017 au 02/06/2017)